

Rôles et missions de l'APEL

L'APEL assure 3 grandes missions :

- 1. La représentation des parents,**
- 2. La participation à l'animation et à la vie de l'établissement,**
- 3. L'apport d'une aide concrète à la scolarité et à l'éducation.**

Rôles et missions de l'APEL

- 1. La représentation des parents**, qu'elle assure au sein des instances de fonctionnement de l'établissement : conseil d'établissement, conseils de classe, conseils de discipline. Mais elle l'assure également au quotidien, en faisant le lien entre les parents et les responsables de l'établissement.

Rôles et missions de l'APEL

2. La participation à l'animation et à la vie de l'établissement.

Les activités sont nombreuses, initiées par l'Apel elle-même ou sous la responsabilité de l'établissement.

L'Apel contribue ainsi au dynamisme de l'établissement et joue un rôle de lien en permettant à tous les parents de s'associer d'une manière ou d'une autre à ces activités.

Rôles et missions de l'APEL

3. L'apport d'une aide concrète à la scolarité et à l'éducation.

L'organisation de conférences, l'animation de Rencontres parents-Ecole, les opérations de sensibilisation et de prévention initiées dans l'établissement font partie des moyens mis en œuvre par l'Apel pour accompagner les familles.

Les familles bénéficient également, grâce à leur adhésion à l'Apel de l'établissement, de l'abonnement au magazine Famille & éducation, de l'accès au site internet www.apel.fr et à la plateforme téléphonique Apel Service (0 810 255 255), et au Service d'information et de conseil aux familles départemental ou académique.

Partenariats

- Nos partenaires sont :
 - L'Apel Nationale
 - L'Apel Académique et l'Apel Départementale
- L'Apel siège également à l'UROGEC et à l'UDOGEC
- Le Président de l'Apel est membre de droit de l'OGEC.
(Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) au même titre que le chef d'Etablissement.

Cotisation 2012-2013

Le montant de la cotisation pour l'année 2012-2013 est fixé à **27€** (idem 2010-2011 et idem 2011-2012) par famille et se décompose comme suit :

- **12,75€** au profit de l'**URAPEL**
 - ✓ 1,19€ pour l'APEL académique de Versailles
 - ✓ 2,85€ pour l'adhésion à l'APEL Nationale
 - ✓ 4,50€ pour l'abonnement au journal « Famille et Education » adressé par courrier à chaque famille
 - ✓ 4,21€ pour l'APEL départementale
- **14,25€** au profit de l'**APEL Sainte Mathilde**

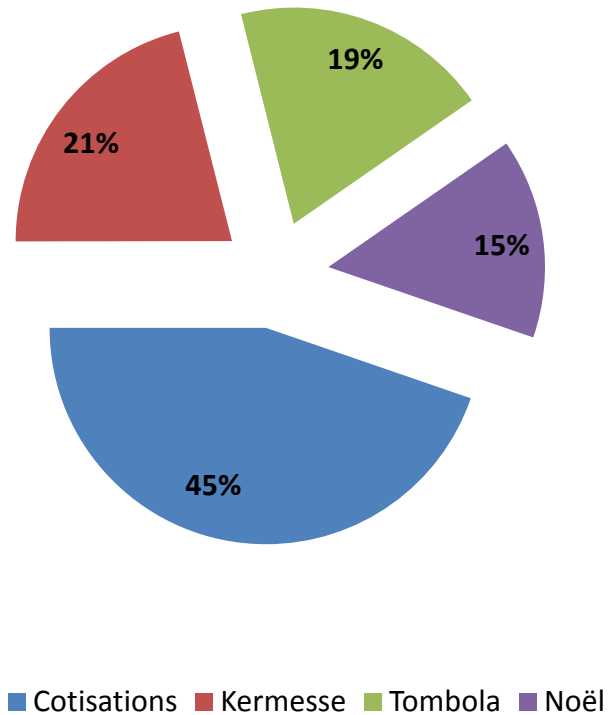
Evènements 2011-2012

Les évènements réalisés sur l'année 2011 - 2012

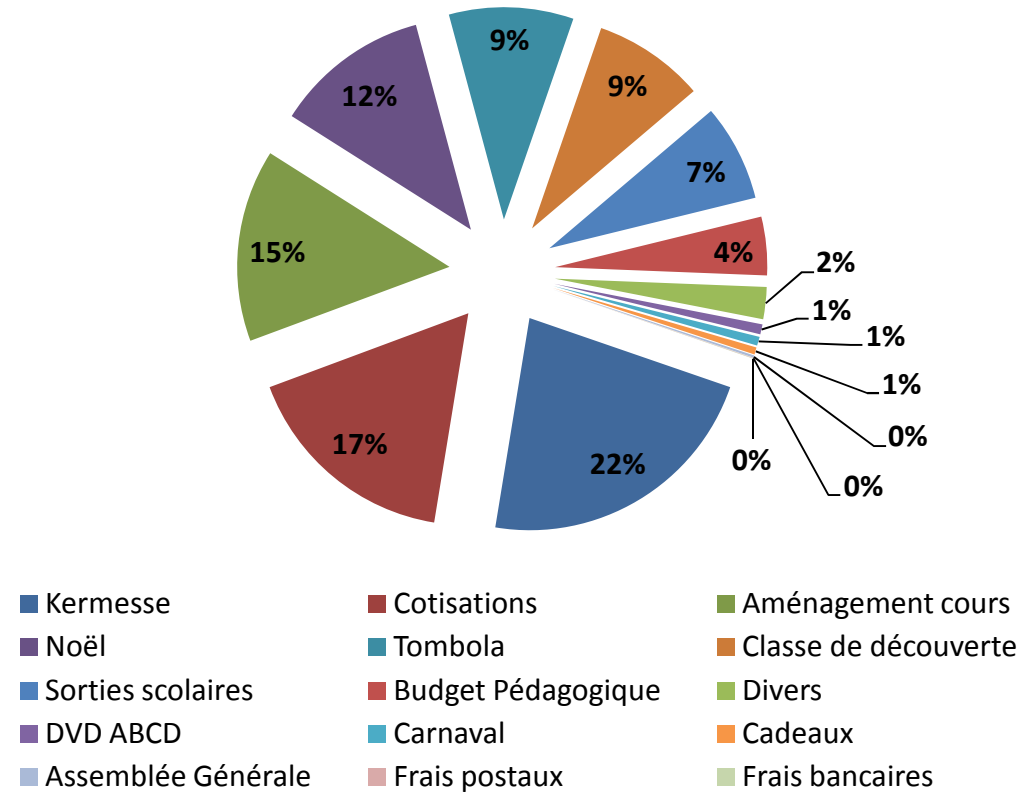
1. Marché de Noël
2. Procession aux flambeaux
3. Acquisition de bancs pour agrémenter les cours
4. Acquisition de paniers de basket, d'une table pique nique et d'une maison en bois pour les maternelles
5. Célébration des Rameaux
6. Financement d'une partie de la classe découverte des CE2
7. Portes ouvertes
8. Carnaval
9. Kermesse

Bilan financier 2011 - 2012

Origine des recettes



Répartition des dépenses



Conclusion

L'Apel ne vit et n'est représentative que grâce à votre présence, à votre engagement et à votre action.

Son souffle, son dynamisme et sa présence reposent sur vous.

Si vous êtes volontaire et disponible, rejoignez-nous au conseil d'administration, véritable moteur de notre association.